

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Bretagne
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Ouest

**Décision n° 28106 du 1^{er} juin 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest**

NOR : INTJ1512074S

Le commandant de la région de gendarmerie de Bretagne et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 65616 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424022S),

Décide:

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} juillet 2015:

Lecoïnte, Régis	Nigend : 153 458	Numéro de livret de solde : 8 011 464
Boudénan, Pascal	Nigend : 128 968	Numéro de livret de solde : 5 283 713
Gillet, Philippe	Nigend : 124 992	Numéro de livret de solde : 5 244 329

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juillet 2015:

Bedu, Éric	Nigend : 142 270	Numéro de livret de solde : 5 272 404
-------------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} juillet 2015:

Bertrand, Christophe	Nigend : 211 606	Numéro de livret de solde : 8 063 299
-----------------------------	------------------	---------------------------------------

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juillet 2015:

Moreno, Anthony	Nigend : 302 354	Numéro de livret de solde : 8 090 127
Biro, Erwan	Nigend : 309 902	Numéro de livret de solde : 8 091 989

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1^{er} juin 2015.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Bretagne
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,*

H. RENAUD